

C31 - Mise en œuvre des équipements connectés en résidentiel



Objectif

Savoir assurer la mise en œuvre des équipements connectés tels que chaudières, pompes à chaleur et thermostats dans les bâtiments d'habitation individuels ou petits immeubles collectifs.

Calendrier et lieu

Saint Rémy lès Chevreuse
• 11 - 12 Décembre 2024

Durée

2 jours

Prix HT

900.00 euros

Programme et remarques

L'offre des équipements connectés en résidentiel :

- Thermostats connectés : fonctionnalités de régulation par détection de présence, prévision météo, capacités d'auto-apprentissage, commande du générateur

- Chaudières connectées, pompes à chaleurs et autres équipements : fonctionnalités d'optimisation de la régulation (le protocole Open therm)

Solutions de connexion internet :

- par l'accès internet de l'occupant (box ou wifi)

- par une passerelle wifi collective puis un abonnement ADSL ou GPRS

Mise en œuvre de la connexion internet et raccordement :

- procédures d'appairage et de configuration (codes d'accès)

- raccordement filaire au générateur dans le cas d'un thermostat

Recommandations aux utilisateurs, accès à distance par smartphone ou tablette

Usage des données par le professionnel pour les besoins de l'exploitation

Les obligations légales sur la protection des données (RGPD)

Démonstration et pratique sur thermostats connectés et chaudières connectées

Public

Techniciens d'entreprises d'installation ou d'exploitation. Artisans plombiers chauffagistes.

Pré-requis

Connaissance des équipements de chauffage

Supports pédagogiques

Document de stage – Démonstration de matériels et manipulations

Validation

QCM portant sur les spécificités des équipements connectés et sur leur mise en œuvre sur le terrain.

- La pratique du test par fumée froide

Renseignements et inscription

Tél. : 01 30 85 20 10 - formation@costic.com

[Bulletin d'inscription](#)